

# FOCUS

11

Décembre 2015

## Baromètre démographique 2015 de la Région de Bruxelles-Capitale

Jean-Pierre Hermia

La population bruxelloise a augmenté de plus de 11 000 individus en 2014, soit une croissance de 1 %. Cette croissance est supérieure à celle enregistrée en 2013. Quels éléments démographiques expliquent cette évolution récente ? Quels sont les rôles respectifs de la natalité, de la mortalité et des migrations ? En mettant l'accent sur les migrations internes, ce Focus tente de répondre à ces questions, tout en montrant les conséquences de cette évolution sur les structures par âge et par nationalité au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Introduction

Avec 1 175 173 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) n'a jamais été aussi peuplée et connaît une croissance démographique importante depuis les années 2000 [IBSA, 2015a]. Les statistiques présentées dans ce Focus sont calculées exclusivement sur base des données démographiques anonymisées de la Direction générale Statistique (SPF Economie), elles-mêmes issues du Registre National (SPF Intérieur). Les **données** portent sur les mouvements (naissances, décès et migrations, tant internes qu'internationales) qui ont eu lieu au cours de l'année 2014 et qui expliquent le stock de la population (→ [Glossaire](#)) au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Une croissance soutenue

Au cours de l'année 2014, la Région a gagné 11 687 habitants (01), soit une **croissance** relative de 1,0 %, supérieure, comme les années précédentes, à celles enregistrées en Flandre (+0,5 %) et en Wallonie (+0,4 %). Ce taux de croissance est plus élevé qu'en 2013 et s'approche des augmentations enregistrées en 2005 et 2006, soit juste avant la très forte hausse des années 2007 à 2012.

Cette augmentation annuelle s'explique, comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années, par des soldes naturel (+9 482) et migratoire international (+16 106) très élevés, deux éléments qui compensent largement le solde migratoire interne très négatif (-13 420).



#### 1. Qui est repris dans les statistiques analysées ?

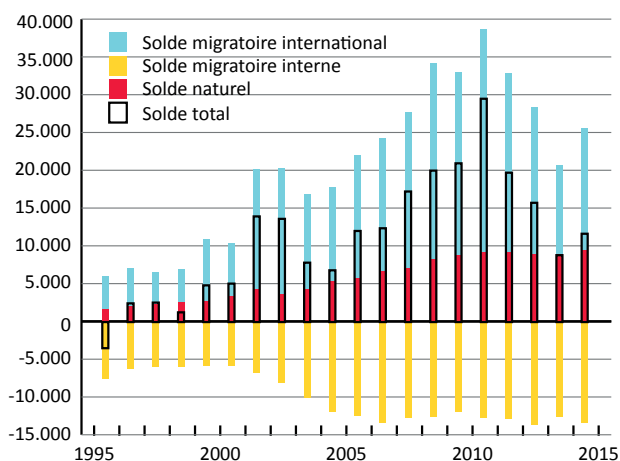
Dans ce Focus, la population prise en compte est la **population de droit**, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, à l'exception des personnes candidates au statut de réfugiés. Elle exclut donc toute une frange de la population : étudiants kotteurs ou étrangers (→ [Glossaire](#)) non domiciliés, diplomates, sans domicile fixe, illégaux et demandeurs d'asile.

## 01 Mouvement de la population en RBC (années 2010 à 2014)

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Solde naturel</b>	9 179	9 225	8 870	8 909	9 482
Naissances	18 612	18 301	18 562	18 307	18 514
Décès	9 433	9 076	9 692	9 398	9 032
<b>Solde migratoire interne</b>	-12 818	-12 946	-13 714	-12 583	-13 420
Immigrations internes	24 236	23 179	22 698	23 655	23 375
Émigrations internes	37 054	36 125	36 412	36 238	36 795
<b>Solde migratoire international</b>	29 406	23 615	19 498	11 975	16 106
Immigrations internationales <sup>(1)</sup>	46 949	45 771	42 837	40 672	42 970
Émigrations internationales <sup>(1)</sup>	14 414	14 862	15 635	15 018	15 824
Radiations	11 723	13 874	13 543	19 632	17 951
Réinscriptions après radiation	3 795	4 367	4 304	4 323	5 424
Changements de registre (entrées)	4 846	2 523	1 966	1 918	1 794
Changements de registre (sorties)	47	310	431	288	307
<b>Ajustement statistique</b>	3 783	-128	1 127	550	-481
<b>Population (1<sup>er</sup> janvier)</b>	1 089 538	1 119 088	1 138 854	1 154 635	1 163 486
<b>Population (31 décembre)</b>	1 119 088	1 138 854	1 154 635	1 163 486	1 175 173
<b>Accroissement annuel</b>	29 550	19 766	15 781	8 851	11 687

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium  
(1) stricto sensu

## 02 Composantes du mouvement de la population en RBC (années 1995 à 2014)

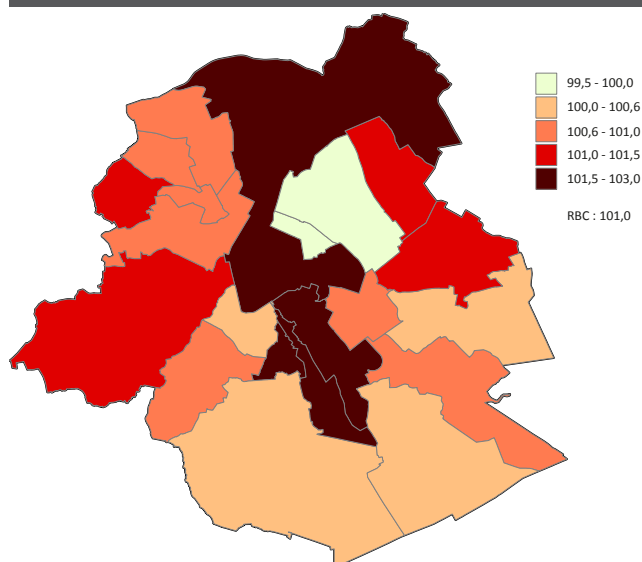


Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Au niveau communal, la population augmente dans 17 des 19 communes bruxelloises <sup>(03)</sup>. Les augmentations les plus importantes sont enregistrées à Evere et Woluwe-St-Lambert (+1,3 %), à Ixelles (+1,7 %), et surtout, dans la Ville de Bruxelles où elle est exceptionnellement élevée<sup>[1]</sup> (+3,0 %). Au contraire, elle est négative à Schaerbeek et St-Josse-ten-Noode (-0,4 %).

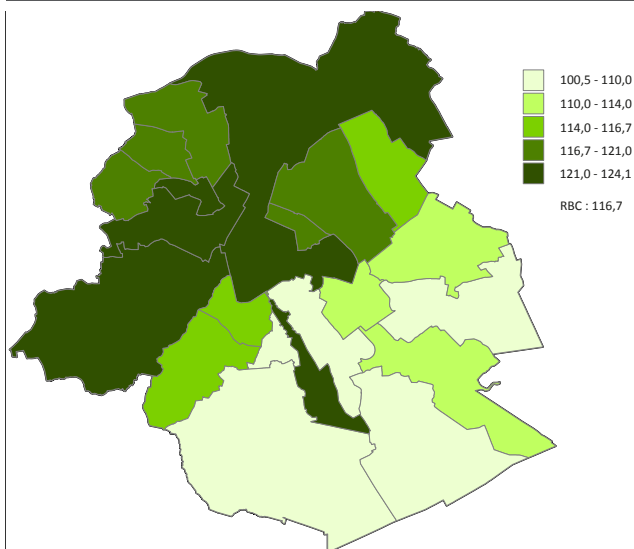
Au cours des dix dernières années <sup>(04)</sup>, les

## 03 Évolution relative de la population en 2014 (1/1/2014 = indice 100)



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

augmentations les plus importantes sont enregistrées dans les communes de la moitié nord/ouest de la Région. Ainsi, la croissance relative est de 20 % à Jette, 21 % à Koekelberg, 22 % à Molenbeek-St-Jean, 23 % dans la Ville de Bruxelles et atteint même 24 % à Anderlecht. À l'inverse, les communes de la moitié sud/est de la Région enregistrent des croissances plus modérées, avec un minimum de 0,6 % à



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Watermael-Boitsfort. Le boom démographique bruxellois a donc eu un impact plus important dans l'ouest et le nord de la Région.

## Une natalité stable et une mortalité en baisse

Le nombre de **naissances** dans la Région est de 18 514 au cours de l'année 2014 et est constant depuis plusieurs années (01). Le taux brut de natalité (15,8 ‰), également stable, demeure largement supérieur à celui de l'ensemble de la Belgique (11,1 ‰). Cette natalité élevée s'explique par une structure par âge nettement plus jeune, et notamment par une proportion élevée de femmes aux âges auxquels la fécondité est la plus élevée. En outre, la fécondité demeure plus élevée chez les femmes issues de certains groupes d'immigration (Marocaines et Turques d'origine), proportionnellement nombreuses dans la Région [IBSA, 2015a].

Le nombre de **décès**, qui est de 9 032 au cours de l'année 2014, est moindre qu'au cours des années précédentes (01). De ce fait, le taux brut de mortalité est en diminution et s'élève à 7,8 ‰, soit une valeur largement inférieure à sa valeur nationale (9,4 ‰). Ici aussi, l'effet du rajeunissement de la population bruxelloise est indéniable : la proportion de personnes âgées, en diminution constante depuis les années 2000, réduit la population la plus soumise au risque de décéder.

Indicateur moins directement lié à la structure par âge de la population, l'**espérance de vie à la naissance**

poursuit sa hausse dans la Région et s'établit à 80,9 ans en 2014. Elle demeure plus élevée pour les femmes (83,4 ans) que pour les hommes (78,1 ans), et elle est légèrement moindre que celle observée sur l'ensemble de la Belgique (81,1 ans).

Le **solde naturel**, soit la différence entre le nombre de naissances et de décès, est de +9 482 en 2014 dans la Région. Le mouvement naturel (→ Glossaire) joue donc un rôle positif dans l'évolution de la population bruxelloise et n'a jamais été aussi élevé au cours des vingt dernières années.

## Les migrations internationales, moteur de la croissance démographique

Au cours de l'année 2014, la Région a enregistré 50 188 entrées et 34 082 sorties (01), respectivement depuis et vers un autre pays que la Belgique, ce qui correspond à un **solde migratoire international** de +16 106 unités. Ce solde est de 37 % supérieur à celui enregistré l'année précédente. Cela s'explique d'une part, par une hausse, en 2014, du nombre d'immigrations internationales *stricto sensu*<sup>[2]</sup> (42 970, contre 40 453 en 2013), et d'autre part, par une baisse conséquente du nombre de radiations<sup>[3]</sup> (17 951, contre 19 632 en 2013) (→ Glossaire). Par ailleurs, on constate une hausse des réinscriptions après radiation<sup>[2]</sup>.

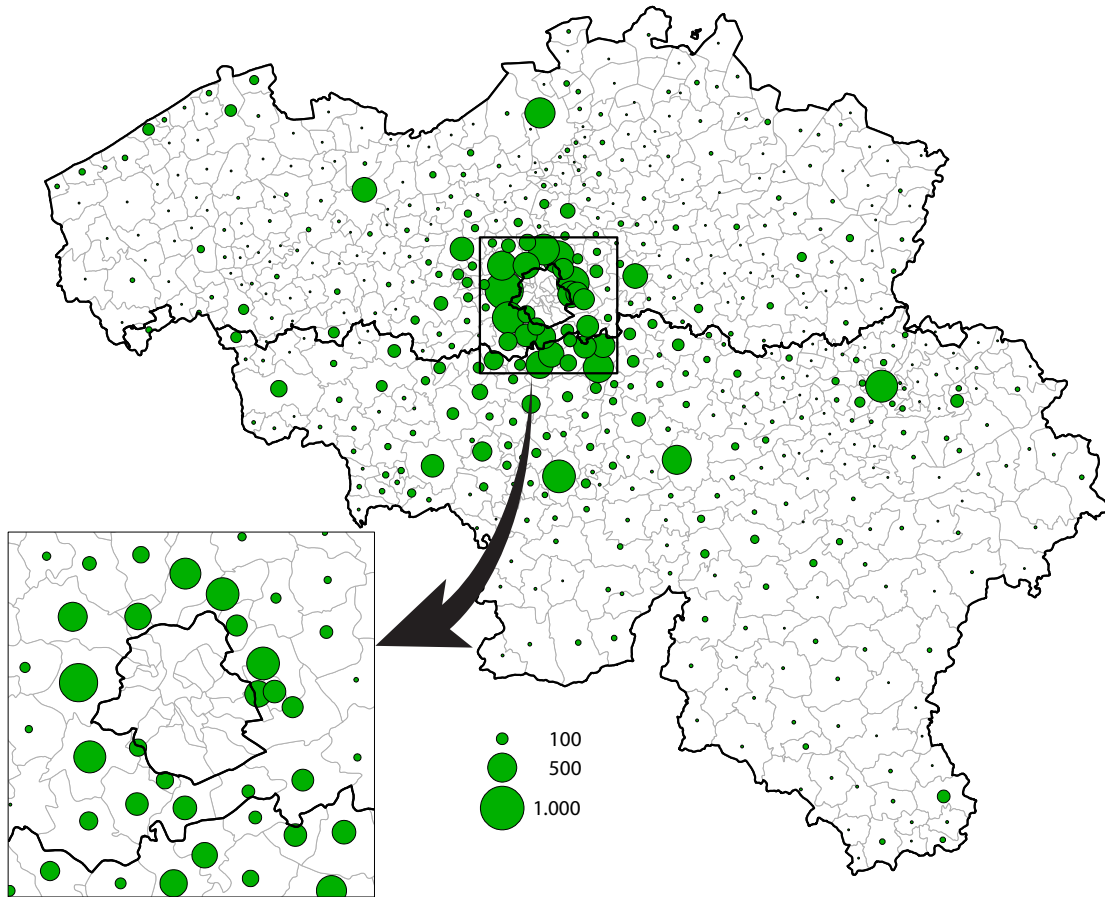
En hausse par rapport à l'année précédente, le solde migratoire international reste toutefois inférieur aux valeurs particulièrement élevées qu'il avait atteintes entre 2007 et 2011. Néanmoins, il demeure le principal facteur de la croissance démographique que connaît la Région en 2014.

## Les migrations internes, globalement favorables à la périphérie

Au cours de l'année 2014, 36 795 personnes ont quitté la Région pour s'établir ailleurs en Belgique, tandis que 23 375 sont venus s'y installer, en provenance du reste du Royaume. Il en résulte un **solde migratoire interne** de -13 420 unités. Cette valeur, très négative, est encore inférieure de plus de 800 unités à celle enregistrée en 2013, et s'inscrit dans la moyenne basse des dix dernières années (01 02).

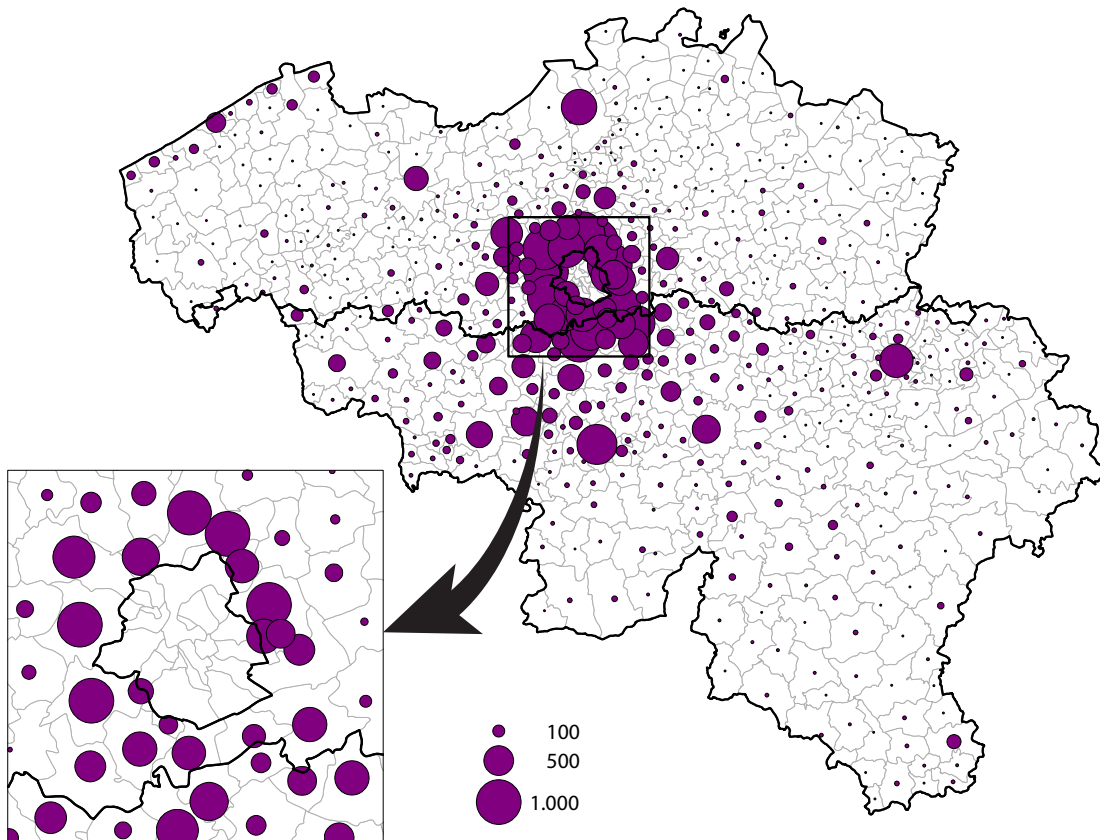
En 2014, la majorité des **entrées** dans la Région provient des communes limitrophes ou très proches (05) du Rand (→ Glossaire) et du centre/nord du Brabant wallon. Ainsi, plus de 12 600 entrées, soit 54 % de l'ensemble, sont issues des deux Brabant.

05 Nombre d'entrées dans la RBC en 2014 depuis le reste de la Belgique, par commune d'origine



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

06 Nombre de sorties de la RBC en 2014 vers le reste de la Belgique, par commune de destination



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

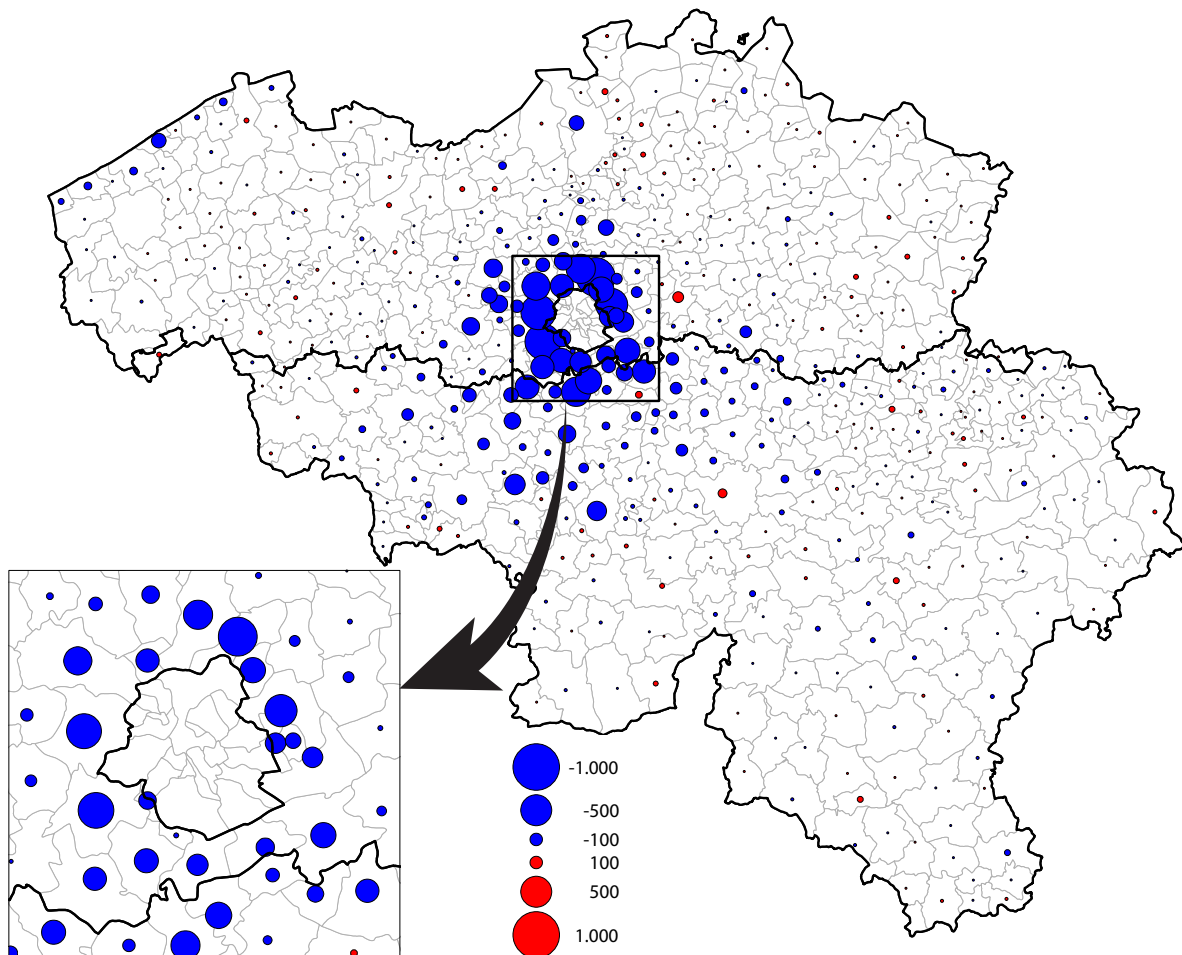
Pour le reste, l'intensité des migrations entre la Région et chacune des autres communes du pays suit un modèle gravitaire [Eggerickx *et al.*, 2015], c'est-à-dire qu'elle est proportionnellement liée à la taille de la population de la commune en question, et inversement proportionnelle à la distance qui la sépare de la Région. Ainsi, les entrées sont nombreuses en provenance des communes peuplées de l'ancien axe industriel wallon, parmi lesquelles près de 1 200 depuis les communes de Charleroi et Liège. Elles le sont également, mais de façon moindre, depuis les principales villes flamandes<sup>[4]</sup>.

La cartographie des **sorties** depuis la Région en 2014 (06) présente des similitudes avec celle des entrées, mais à un niveau d'intensité souvent plus important. Ici aussi, ce sont les communes limitrophes ou proches de la Région qui accueillent le plus grand nombre de sorties : plus de 23 000 sorties, soit près de 63 % de l'ensemble, se destinent aux deux Brabant. Le même type de modèle gravitaire structure l'intensité des migrations de sorties, avec un ancien axe industriel wallon très attractif (dont plus de 1 400 en direction des communes de Charleroi et de Liège), de même que les principales villes flamandes (dont près de

1 000 vers les communes d'Anvers et de Gand) et les communes du littoral.

Pour l'immense majorité des 570 autres communes belges, la différence entre le nombre d'entrées depuis la Région de Bruxelles-Capitale et le nombre de sorties vers celle-ci est positive (07). Ce **solde migratoire interne** n'est négatif que pour un ensemble limité de communes, pour lesquelles il est assez faible, parmi lesquelles les villes universitaires de Louvain, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ailleurs, la structuration spatiale des soldes migratoires internes est plus liée à la distance qu'à la taille de la population de la commune. Ainsi, les soldes migratoires les plus importants (en défaveur de la Région bruxelloise) sont enregistrés dans le Rand et le centre/nord du Brabant wallon. Globalement, la Région de Bruxelles-Capitale a un solde migratoire interne de près de -10 400 avec les deux Brabant. Avec les principales villes du pays, l'intensité des migrations internes est également importante, mais les flux d'entrées et de sorties ont plus souvent tendance à se compenser ou s'annuler. Il en résulte des soldes migratoires faibles ou nuls.

07 Solde migratoire interne entre la RBC en 2014 et chacune des 570 autres communes belges



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium



## 2. Les migrations internes en 2014, par rapport à 2004

En comparant les statistiques de migrations internes de 2014 avec celle de 2004 (08), on constate une légère détérioration du solde migratoire interne, en défaveur de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette évolution<sup>[5]</sup> sur une décennie d'intervalle s'explique par une augmentation plus forte des sorties internes (+3 000) que des entrées internes (+1 900) en dix ans d'intervalle. L'intensité des migrations internes avec le Brabant flamand a nettement augmenté : +1 320 entrées vers la Région bruxelloise et +2 389 sorties vers le Brabant flamand, ce qui a engendré une forte diminution du solde migratoire avec cette province. L'intensité des flux migratoires avec le reste de la Flandre a également augmenté, mais cela n'a pas de répercussion sur le solde. Enfin, notons l'augmentation du nombre de sorties en direction des communes de Charleroi et de Liège<sup>[6]</sup>, ce qui se traduit par une baisse du solde migratoire interne, auparavant proche de zéro.

### 08 Migrations internes entre la RBC et le reste de la Belgique, en 2004 et en 2014

	2004			2014			Différence (2014 - 2004)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
<b>Brabant flamand</b>	7 549	14 004	-6 455	8 869	16 393	-7 524	1 320	2 389	-1 069
<b>Brabant wallon</b>	4 010	6 778	-2 768	3 790	6 641	-2 851	-220	-137	-83
<b>Reste de la Flandre</b>	3 458	4 484	-1 026	3 934	5 032	-1 098	476	548	-72
Dont Anvers et Gand	992	957	35	886	990	-104	-106	33	-139
<b>Reste de la Wallonie</b>	6 479	8 445	-1 966	6 782	8 729	-1 947	303	284	19
Dont Liège et Charleroi	1 124	1 143	-19	1 185	1 411	-226	61	268	-207
<b>Total Belgique (hors RBC)</b>	21 496	33 711	-12 215	23 375	36 795	-13 420	1 879	3 084	-1 205

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

## Une population globalement jeune, mais pas partout

En 2014, le rajeunissement relatif de la population de la Région bruxelloise s'est poursuivi : si l'**âge moyen** du Bruxellois est resté stable à 37,4 ans, il a continué à augmenter dans les deux autres régions pour atteindre 42,3 ans en Région flamande et 40,9 ans en Région wallonne en 2015. Entre 2005 et 2015, il a même diminué de 1,1 année en Région de Bruxelles-Capitale, pour augmenter de respectivement 1,3 et 1,0 année en Flandre et en Wallonie. Il s'agit donc d'un rajeunissement exceptionnel et anachronique.

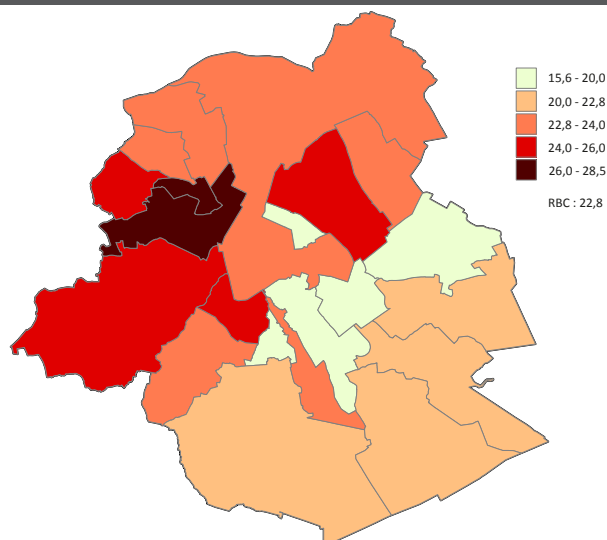
La Région est loin d'être homogène en ce qui concerne la structure par âge. Les **jeunes de moins de 18 ans** (09) sont proportionnellement plus nombreux dans l'ouest de la Région, où ils représentent plus d'un quart de la population à Molenbeek-St-Jean (28 %), Anderlecht et Koekelberg (26 %). Ces communes ont connu un rajeunissement important au cours des dernières années. A contrario, les jeunes de moins de 18 ans constituent une part moindre de la population à Ixelles (moins de 16 %) et Etterbeek (18 %).

Les **jeunes adultes** (18-29 ans) sont, quant à eux, proportionnellement plus nombreux (10) à Schaerbeek (20 %), Etterbeek (21 %) et surtout Ixelles (23 %).

Deux éléments expliquent le profil démographique original de la commune d'Ixelles :

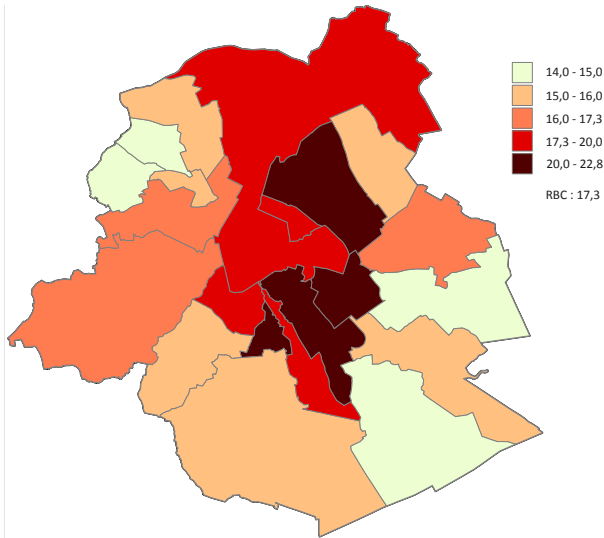
- D'une part, elle présente une forte attractivité pour l'immigration internationale, en particulier européenne, liée à la proximité des institutions de l'UE.
- D'autre part, du fait de sa proximité avec l'Université Libre de Bruxelles et la Vrije Universiteit Brussel, elle est souvent la commune du premier domicile légal des (anciens) étudiants en phase de décohabitation parentale.

### 09 Proportion de moins de 18 ans (% au 1/1/2015)



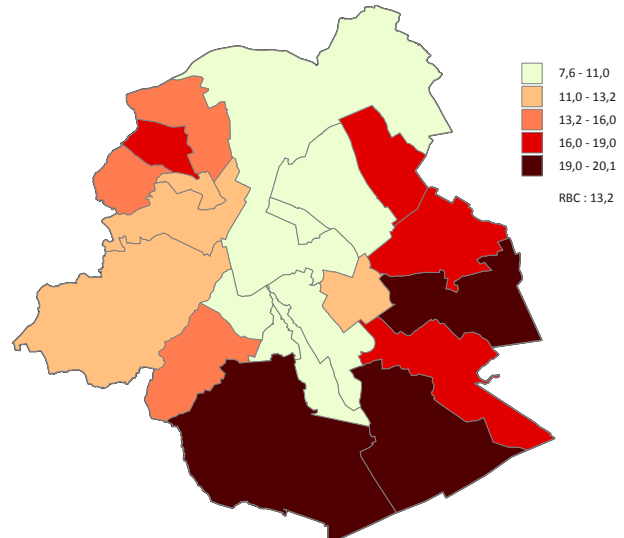
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

**10** Proportion de 18-29 ans (% au 1/1/2015)



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

**11** Proportion de 65 ans et plus (% au 1/1/2015)



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Au contraire, la proportion de jeunes adultes est plus faible dans les communes résidentielles de la seconde couronne, comme Ganshoren et Watermael-Boitsfort, où ils ne représentent que 14 % de la population.

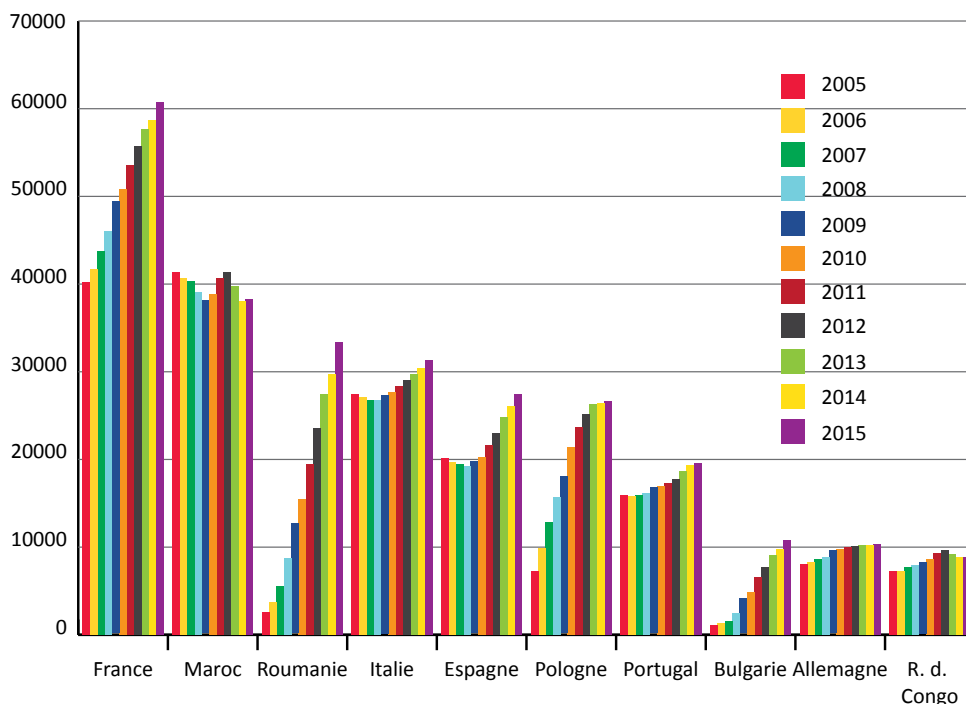
Enfin, les **personnes âgées de 65 ans et plus** constituent le groupe d'âge le moins uniformément réparti dans l'espace bruxellois (11). Ils sont proportionnellement près de trois fois plus nombreux à Watermael-Boitsfort (20 %) qu'à Schaerbeek (7 %). Globalement, ils sont plus concentrés dans les communes résidentielles du sud-est de la Région et beaucoup moins dans les communes centrales.

## Des Européens en plein boom

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Région compte 398 726 ressortissants ne possédant pas la nationalité belge, soit plus d'un tiers (33,9 %) de la population totale. Cette proportion d'**Étrangers** est trois fois supérieure à celle observée au niveau de la Belgique (11,1 %). Cette concentration dans la Capitale s'explique par le rôle majeur que cette dernière a joué, et continue à jouer, dans l'histoire migratoire du pays [Martiniello et Rea, 2012].

L'histoire récente des flux migratoires internationaux<sup>[7]</sup> vers et depuis la Région est illustrée

**12** Évolution (2005-2015) du nombre de ressortissants des 10 principales nationalités étrangères en 2015 en RBC



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

par la **hiérarchie des nationalités étrangères** qui y sont les mieux représentées (12). Avec près de 265 000 ressortissants, les Européens d'un pays membre de l'UE n'ont jamais été aussi nombreux dans la Région, où ils représentent désormais 22,5 % de la population totale et 66,0 % des Étrangers. À eux seuls, leur nombre augmente de plus de 10 000 unités en 2014, contre seulement moins de 3 000 pour les ressortissants des pays hors UE. En parallèle, le nombre de Belges diminue de plus de 1 600 unités. C'est la première fois depuis 1995 qu'on observe une diminution du nombre de Belges.

Au sommet de cette hiérarchie, les Français accroissent encore leur suprématie au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dépassant désormais les 60 000 domiciliés dans la Région.

Les Marocains, deuxième groupe de ressortissants étrangers en importance, sont numériquement assez stables en 2014, tout comme les Turcs. Leur propension élevée à acquérir la nationalité belge compense la hausse de leur nombre, car le solde migratoire international est quant à lui, toujours positif. Pour la première fois depuis des décennies, les Turcs quittent le top 10 des nationalités étrangères représentées dans la Région, étant désormais légèrement dépassés en nombre par les Congolais.

Tant les Italiens, les Espagnols que les Portugais voient leur nombre augmenter dans la Capitale en 2014. Ces trois groupes de ressortissants affichent une croissance régulière depuis 2008, ce qui peut être relié à la crise économique qui frappe durement leur pays d'origine depuis lors [Bureau Fédéral du Plan, 2015].



## En résumé

La croissance démographique se poursuit dans la Région en 2014 (+1 %) et a porté la population bruxelloise à 1,175 million d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette augmentation est le double de celles enregistrées dans les deux autres régions du pays.

Le solde naturel est très élevé en 2014, du fait d'une natalité importante et stable et d'une mortalité en baisse. Ces deux éléments sont induits par le rajeunissement continu de la population régionale depuis plusieurs années. Il en résulte une structure par âge favorable à une natalité élevée et à une faible mortalité. Ce rajeunissement concerne plus particulièrement le nord et l'ouest de la Région, en plein boom démographique depuis les années 2000.

L'impact des migrations internationales est plus marqué que l'année précédente, du fait d'une baisse du nombre de radiations et d'une hausse de l'immigration depuis l'étranger. Ces flux internationaux sont le principal moteur de la croissance démographique de la Région.

Au contraire, les échanges migratoires avec le reste de la Belgique demeurent très défavorables à la Capitale, avec un surplus du nombre de départs sur celui des arrivées de plus de 13 000 unités.

En ce qui concerne les nationalités étrangères, l'importance des Européens s'accroît encore en 2014. Ils représentent désormais 265 000 ressortissants, soit 22,5 % de la population totale et 66,0 % des Étrangers au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Parmi ceux-ci, les Roumains connaissent une forte augmentation (+3 700). Dépassant numériquement les Italiens en 2015, ils constituent désormais la troisième nationalité étrangère dans la Région. Enfin, pour la première fois depuis les années 2000 et la période de forte croissance démographique, le nombre de Belges a diminué dans la Région.

Enfin, les flux en provenance d'Europe centrale et orientale marquent l'immigration bruxelloise depuis une dizaine d'années [IBSA, 2015b]. Ils ont un impact majeur sur la hiérarchie des nationalités étrangères.

Avec près de 26 600 ressortissants, le nombre de Polonais reste stable pour la troisième année consécutive. C'est notamment lié à la diminution de l'immigration internationale de ces ressortissants, s'établissant à un niveau nettement moins important que lors de la période 2005-2011.

Le nombre de Bulgares augmente de 10 %, soit de près de 1 000 unités, en 2014. Avec plus de 10 700 individus en 2015, ils sont désormais plus nombreux que les Allemands dans la Région. Cette croissance peut s'expliquer notamment par la levée des restrictions quant à la liberté de circulation des travailleurs bulgares et roumains, au 1<sup>er</sup> janvier 2014 [IBSA, 2015b].

Ce changement influence également la présence roumaine dans la Région. En effet, ce sont les Roumains qui connaissent la plus forte augmentation en 2014, avec plus de 3 700 ressortissants supplémentaires domiciliés dans la Capitale, soit une croissance relative de 12,5 %. De ce fait, ils dépassent désormais les Italiens dans la hiérarchie des nationalités étrangères et, avec plus de 33 000 individus, se positionnent désormais comme la troisième nationalité étrangère représentée à Bruxelles.





## Bibliographie

- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, VANDRESSE, Marie, 2015. *Une modélisation de l'évolution future de la migration internationale pour la Belgique*. Working Paper 2-15. (→ Lien)
- DE MAESSCHALCK, Filip, DE RIJK, Tine et HEYLEN, Vicky, 2015. *Au-delà de la frontière. Relations socio-spatiales entre Bruxelles et le Brabant flamand*. Brussel Studies, n°84. (→ Lien)
- EGGERICKX, Thierry, HERMIA, Jean-Pierre, SURKIJN, Johan, WILLAERT, Didier, 2015. *Les migrations internes en Belgique*. Monographie de l'enquête socio-économique 2001, Bruxelles, DGSIE (à paraître).
- FESTY, Patrick, 2011. *Stock*. In : Dictionnaire de démographie et des sciences de la population, Armand Colin, pp. 453-454.
- IBSA, HERMIA, Jean-Pierre, 2015 (a). *Baromètre démographique 2014 de la Région de Bruxelles-Capitale*. Focus de l'IBSA n°7, février 2015. (→ Lien)
- IBSA, HERMIA, Jean-Pierre, 2015 (b). *Un boom démographique à la loupe : Roumains, Polonais et Bulgares en Région de Bruxelles-Capitale*. Focus de l'IBSA n°9, juin 2015. (→ Lien)
- MARTINIELLO, Marco, REA, Andrea, 2012. *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Fédération Wallonie-Bruxelles, Paris. (→ Lien)
- VALLIN, Jacques, 2011. *Mouvement naturel*. In : Dictionnaire de démographie et des sciences de la population, Armand Colin, pp. 309-311.



## Glossaire et abréviations

**Étranger** : individu qui ne possède pas la nationalité belge. Quelqu'un qui possède la nationalité belge et une autre nationalité est considéré comme belge.

**Mouvement naturel** : évolution de l'état de la population au cours d'une période sous le seul effet des naissances et des décès survenant durant cette période, à l'exclusion du mouvement migratoire (Vallin, 2011).

**Radiation (d'office)** : opération administrative qui s'apparente à une émigration internationale. Plus d'information sur le site de l'IBSA et dans le Focus 7.

**Rand (ou Rand flamand)** : désigne la ceinture de communes flamandes autour de la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit de 13 communes en plus des 6 communes à facilités (www.vlaanderen.be, 2015).

**RBC** : Région de Bruxelles-Capitale.

**Stock** d'une population ou état d'une population : ensemble des personnes résidant sur un territoire donné à une certaine date (Festy, 2011).

**UE** : Union Européenne

## NOTES

[1] Ces données étant récentes et ne permettant pas toujours d'avoir suffisamment de recul quant à l'interprétation, il est difficile d'expliquer la croissance démographique exceptionnelle que connaît la Ville de Bruxelles au cours de l'année 2014. Elle est notamment due à un solde migratoire international particulièrement élevé (+4 784). Toutes les statistiques présentées dans ce Focus sont consultables sur le site de l'IBSA (→ Lien).

[2] Trois éléments constituent les immigrations internationales : (1) les changements de registre (entrées), c'est-à-dire les changements de registre depuis le Registre d'attente vers un Registre pris en compte dans la population officielle ; (2) les réinscriptions après radiation, c'est-à-dire les réinscriptions, dans une commune, d'individus qui avaient été radiés auparavant et (3) les immigrations internationales stricto sensu. Pour plus d'informations quant aux éléments constituant le mouvement de la population, cf. [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/themes/methodo\\_population.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/themes/methodo_population.pdf)

[3] Il faut néanmoins constater que ce nombre de radiés d'office demeure important. Contrairement à l'année 2013 (IBSA, 2015a), il ne s'agit pas d'une année suivant une année électorale, avec les opérations de contrôle des adresses et corrections administratives qui s'en suivent.

[4] Dont près de 900 en provenance des communes d'Anvers et de Gand.

[5] Il s'agit d'une simple comparaison entre les nombres de migrations, à dix ans d'intervalle. Dans l'interprétation des statistiques et l'usage du terme « évolution », on fait donc l'hypothèse que ces deux années sont représentatives des années les entourant.

[6] C'est également le cas pour les communes d'Anvers et de Gand, mais de façon moins marquée.

[7] Dans cette section du Focus, seules les données concernant le stock des différentes nationalités présentes dans la Région sont analysées, et pas leurs flux migratoires.

# F11OCUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur [www.ibsa.irisnet.be](http://www.ibsa.irisnet.be)

Coordination scientifique : Astrid Romain  
Comité de lecture : Xavier Dehaibe, Thierry Eggerickx (UCL - DEMO), Line Jussiant, Astrid Romain, Astrid Sierens  
Mise en page : Arnaud Tignol

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles – T. 02 800 38 60 – F. 02 800 38 23 – [ibsa@sprb.brussels](mailto:ibsa@sprb.brussels)  
Ed. resp.: Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles  
©2015 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.

